



PATRIMOINE,
TRAVAUX

MISE EN SÉCURITÉ & DIAGNOSTIC EN COURS À LA COLLÉGIALE - 2025

À la suite de la chute d'un petit fragment de pierre, la Ville engage des mesures de sécurité ainsi qu'un diagnostic complet pour préserver la Collégiale Notre-Dame.

Publié le 06 octobre 2025

Le 23 septembre dernier, la Ville de Mantes-la-Jolie a été alertée après la chute d'un petit morceau de pierre provenant de la voûte de la nef de la Collégiale Notre-Dame. Lors de la vérification immédiate des lieux, il a été constaté qu'un **claveau** — pierre taillée en forme de biseau — situé sur la **clé de voûte** s'était légèrement affaissé, tandis que certaines **fissures anciennes** semblaient s'être élargies.

DES MESURES DE SÉCURITÉ IMMÉDIATES

Dès cette découverte, les **services techniques de la Ville** ont sollicité **Stéfan Manciulescu, Architecte en chef des Monuments Historiques (ACMH)**, déjà en charge de précédentes campagnes de restauration de la Collégiale.

Après examen, celui-ci a recommandé la **mise en sécurité immédiate** de la zone concernée afin d'éviter tout risque pour le public.

Cette mesure de précaution a été mise en œuvre dès le **24 septembre en début de soirée**, avec la **délimitation d'un périmètre sécurisé au sol**.

UN DIAGNOSTIC COMPLET POUR LA PÉRENNITÉ DE L'ÉDIFICE

Le dernier **diagnostic sanitaire et structurel** de la Collégiale remontant à 2015, il a été décidé d'en **actualiser les conclusions**. Ce nouveau diagnostic permettra d'évaluer précisément **l'état général de la nef** et d'orienter les **futures interventions** nécessaires à la bonne conservation du monument.

Les travaux préparatoires débuteront dans les prochains jours et comprendront :

- > l'**étalement du claveau concerné**,
- > la **mise en sécurité de la clé de voûte**,
- > une **intervention ciblée sur la charpente**,
- > et une **reprise d'étanchéité** sur certaines zones identifiées.

Le **montant prévisionnel** de ces opérations sera défini à l'issue du diagnostic. La **Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC)** devrait en financer **40 % du montant hors taxes**, et d'autres **aides complémentaires** sont à l'étude.

PRÉSERVER UN PATRIMOINE D'EXCEPTION

Édifiée au **XII^e siècle**, la **Collégiale Notre-Dame** constitue un **joyau du patrimoine mantais**. Conduits par la Ville et ses partenaires, sa surveillance et son entretien réguliers sont au cœur du travail de préservation patrimoniale.

Les mesures engagées s'inscrivent dans une **démarche préventive et responsable**, visant à **garantir la sécurité du public** tout en **préservant durablement ce monument emblématique**.

Les **services municipaux** demeurent pleinement mobilisés aux côtés de **l'Architecte en chef des Monuments Historiques** et des **services de l'État**.

La **paroisse de Mantes-la-Jolie** et son curé, **le père Modeste**, sont informés en temps réel de l'avancée des diagnostics.